

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS67

présenté par
M. Paul, rapporteur

ARTICLE 40

A l'alinéa 5, substituer au mot :

« consenties »

le mot :

« consentis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel